

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE  
NARBONNE

N° : 2025\_18

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

**Syndicat Mixte du Delta de l'Aude**



Séance du Comité syndical du 9 Juillet 2025

*L'an deux mille vingt-cinq et le neuf juillet, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.*

### **Présents :**

#### **La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :**

Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Gérard LACOMBE, membre du Bureau, titulaire

Monsieur André Luc MONTAGNIER, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Grégory DELFOUR, titulaire

Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire

Monsieur Edouard ROCHER, membre du Bureau, titulaire

#### **La Communauté de Communes « La Domitienne » :**

#### **La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :**

Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

### **Absents suppléés :**

#### **La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :**

Monsieur Michel JAMMES, membre du bureau titulaire représenté par Monsieur Guy CLERGUE

Madame Alexia LENOIR, membre du Bureau, titulaire, représentée par Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant

Monsieur Quentin LOPEZ, titulaire, représenté par Monsieur Jean-François CID suppléant.

Monsieur Jean-Louis RIO, membre du bureau, titulaire représenté par Madame Dominique LORENZO-MACIAS, suppléante

Monsieur Jean-Luc RIVEL, titulaire, représenté par Eric RENVOISE suppléant

Madame Viviane THIVENT, titulaire, représentée par Claude LEBESSOU, suppléant

### **Procurations :**

Monsieur Alain CARALP, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire donne pouvoir à Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président.

Monsieur Olivier HENRY membre du Bureau, titulaire donne pouvoir à Monsieur Xavier BELART, Président.

### **DOMAINE :**

Domaines de compétences par thème

### **SOUS-DOMAINE :**

Environnement

Membres en exercice : 19

Présents : 14

Procurations : 2

Votants : 16

Secrétaire de séance :

André Luc MONTAGNIER

CONVOCAION EN DATE DU :  
25 Juin 2025

AFFICHAGE EN DATE DU :  
25 Juin 2025

ACTE RENDU EXECUTOIRE  
APRES DEPÔT EN SOUS  
PREFECTURE LE :

\_\_\_\_\_

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

\_\_\_\_\_

**Objet : Validation de la stratégie de communication Rec de Veyret**

Monsieur le Président présente la synthèse des échanges ayant eu lieu lors du dernier de la réunion du 2 Juillet 2025.

Pour rappel il convient de se positionner sur le niveau de stratégie à retenir quant au périmètre d'action pour l'information sur le projet d'aménagement du Rec de Veyret qui concerne les communes de Narbonne et Montredon des Corbières.

Les discussions ont conduit à la conclusion suivante : le scénario 3, bien que très intéressant, est un peu trop ambitieux pour l'instant.

Le scénario 1, quant à lui, n'est pas envisageable. Il représente le risque de ne pas avoir été assez ambitieux et n'anticipe pas assez l'enquête publique (défaut de concertation).

La proposition finale consiste donc à choisir le scénario n°2, mais en posant les jalons pour des actions de communication à périmètre plus large à moyen/long terme. Ces actions concerneront par exemple les scolaires, les entreprises, les associations. Il s'agira de communiquer une information actualisée et précise sur l'état du projet, mais aussi, de façon plus globale, de parler des risques, notamment inondation, par des actions de sensibilisation, des rencontres et des visites de terrain.

Le périmètre géographique sera bien celui du projet, mais les actions pourront servir d'exemple pour être répliquées sur un secteur plus ample par la suite.

Exemples d'outils proposées dans le cadre de ce scénario « 2 bis » :

- La création d'un logo, d'une mini-chartre graphique permettant d'identifier le projet d'un coup d'œil,
- Une brochure grand public distribuée dans les boîtes aux lettres,
- Une vidéo expliquant le projet, avec des simulations 3D permettant de visualiser les travaux projetés,
- Des réunions avec les entreprises concernées par le risque,
- Une ou deux réunions publiques,
- Une action en direction des scolaires (à déterminer),
- La co-programmation d'un évènement avec le Grand Narbonne (ou présence lors d'un évènement existant).

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle sera étoffée dans les semaines à venir. Des actions communes seront recherchées avec les équipes du Grand Narbonne, afin de traduire dans les faits le concept de solidarité territoriale.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour : 7 814.98 voix

Contre : 1 314.76 voix

Abstention : 0 voix

## LE COMITE SYNDICAL

### A LA MAJORITE

- **VALIDE** la stratégie 2 bis
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents relatifs et entreprendre toutes démarches nécessaires à la poursuite de ce dossier.

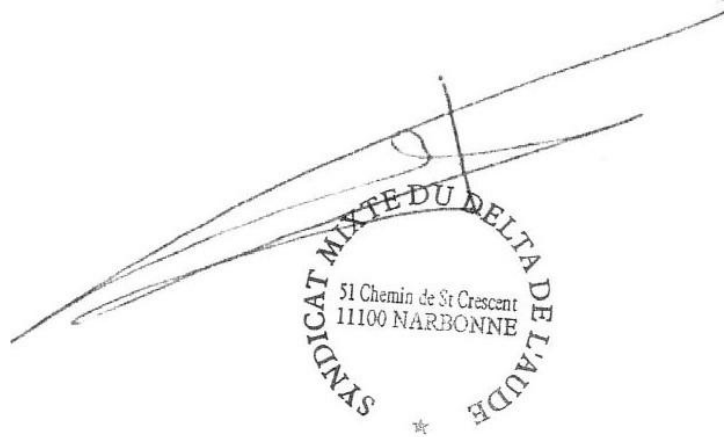
*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.*

*Au registre ont signé les membres présents.*

*La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.*

A Narbonne, le 9 Juillet 2025

**Le Président,  
Xavier BELART**



SYNDICAT MIXTE DU DELTA DE L'AUDE  
51 Chemin de St Crescent  
11100 NARBONNE  
\*